

**Peter Studer/Rudolf Mayr von Baldegg: Medienrecht für die Praxis, 3<sup>ème</sup> édition**

Editions Saldo, Zurich 2006, 356 pages.

L'excellent précis de droit des médias de Peter Studer, président du Conseil de la presse, et de Rudolf Mayr von Baldegg, avocat et conseiller juridique de la SSR, en est déjà à sa troisième édition. Preuve que cet ouvrage, d'une rare efficacité, s'est imposé au fil des ans comme le fidèle guide des professionnels de la communication, souvent perdus dans une jungle de normes dispersées au hasard des textes législatifs (et éthiques), guère coordonnées entre elles, quelques fois cryptiques et surtout en constante mutation, progrès technologique oblige; sans oublier des décisions judiciaires à foison, les victimes de dérapages journalistiques, évidents ou non, hésitant de moins en moins à aller en justice. Autant dire que la seconde édition, qui datait de l'an 2000, était devenue sur bien des points dépassée et que de profondes actualisations s'avéraient indispensables.

Voilà qui est fait: les auteurs se sont fait forts de présenter non seulement des nouveautés législatives, comme la loi sur la radio et la télévision adoptée en mars de cette année ou la loi sur la transparence de l'administration fédérale (à laquelle ils n'accordent pas beaucoup de crédit), mais aussi un grand nombre de prononcés judiciaires récents. Des *leading cases*, à l'instar de l'arrêt «Caroline de Monaco» de la Cour européenne des droits de l'Homme (auquel ils consacrent deux pleines pages) comme des jugements moins retentissants, mais pas dénués d'importance pratique; à témoin, la décision du Tribunal fédéral d'autoriser la publication de photographies en guise de droit de réponse.

Cela dit, la formule à succès - un accès aisé aux règles pertinentes et un subtil dosage entre la présentation du droit et son illustration par des cas pratiques - a été entièrement reconduite. Editeurs, journalistes ou producteurs d'émissions retrouveront avec plaisir une structure fondée non sur la nature juridique des normes (droit public, droit civil, droit pénal, procédure), comme il est d'usage chez les juristes, mais sur des problématiques concrètes tels l'interview, les recherches clandestines, les prises de vues, la présentation fidèle des événements ou encore les interdictions de publier et la protection des sources. Ils retrouveront aussi, en regard et sur fond coloré, une sélection de bons et mauvais exemples tirés de l'actualité (on songe aux photos volées du président de la Confédération sur une plage arabe). Le tout rédigé dans un langage épuré de tout jargon juridique, mais pas pour autant réducteur ni imprécis.

Seule ombre au tableau, la section consacrée au droit de l'Internet; elle en dit à la fois trop et pas assez. Certes, les

auteurs se sont volontairement confinés - restriction justifiée vu l'ampleur de la matière - aux publications journalistiques en ligne. Cela dit, ils passent comme chat sur braise sur les problèmes les plus délicats de l'heure: pas grand-chose sur le statut des blogs, rien sur celui du podcast. A tel point que l'on ressent un certain embarras face aux nouvelles technologies. Embarras qui culmine dans l'une ou l'autre erreur manifeste: ainsi Studer et Mayr von Baldegg déplorent-ils l'absence de mesures à l'encontre du spam alors que cela fait bientôt deux ans que la Commission fédérale de la protection des données l'a banni, et plus de six mois que le parlement a inséré une disposition topique au sein de la loi contre la concurrence déloyale.

Cette imperfection - auquel on pourrait ajouter une bibliographie ne recensant que des auteurs de langue allemande - n'ôte toutefois rien aux grandes qualités de l'ouvrage. Au final, une lecture des plus profitables; à l'homme de loi également ...■

PROF. BERTIL COTTIER, LUGANO

**Roland L. Klaes: Informati-  
onsauftrag und Programmauto-  
nomie des Rundfunks unter den  
Bedingungen der Digitalisierung  
und im Zeitalter von «Multime-  
dia»**

Baden-Baden 2005, Nomos Verlag, 406 Seiten

Der Übergang von der analogen zur digitalen Technik im Rundfunkbereich bedeutet eine bahnbrechende technische Innovation, vergleichbar allein mit der Einführung des Fernsehens und der Satellitenübertragung im letzten Jahrhundert. Multimedia wird zu nachhaltigen Veränderungen der dualen Rundfunkordnung in Deutschland führen. Gleichzeitig werfen die neuen Techniken eine Vielzahl rechtlicher Fragen auf: Werden die künftigen Angebote die entscheidenden Wesenszüge des Rundfunks - Breitenwirkung, Aktualität und Suggestivkraft - aufweisen? Oder werden der Informationsauftrag des öffentlich-rechtlichen und des privaten Rundfunks sowie die verfassungsrechtlich garantierte Grundversorgung unter den Bedingungen der Digitalisierung obsolet? Unter Beachtung sowohl der Rundfunkurteile des Bundesverfassungsgerichts als auch der staatsvertraglichen und der einfachgesetzlichen Programmvorschriften beantwortet der Autor diese Fragen. ■